

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rennes, le 09/10/2023

INFECTIONS A PAPILLOMAVIRUS HUMAINS

La campagne de vaccination débute dans les collèges

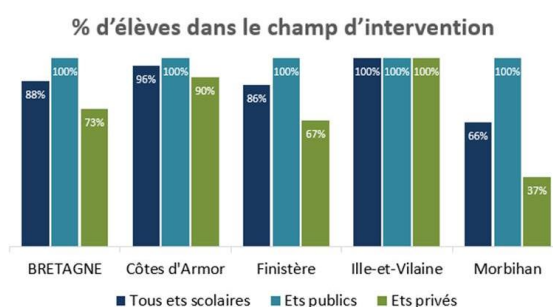
Après quelques semaines indispensables à l'organisation du dispositif et au recueil des autorisations parentales, la vaccination contre les infections à papillomavirus humains débute dans les collèges bretons, le 9 octobre 2023. Les partenaires ont déployé une logistique efficace au sein des établissements concernés.

Plus de 10 000 élèves à vacciner

La campagne de vaccination concerne 335 établissements (tous les établissements publics et les établissements privés sous contrat volontaires) soit un effectif total d'élèves de plus de 36 000 (la campagne concerne les élèves de 5^e). Parmi eux, à ce jour, **30 % ont remis leur autorisation parentale** signifiant leur souhait de participer à cette campagne de vaccination. Ainsi, ce sont plus de **10 000 élèves** qui vont bénéficier de cette campagne de vaccination.

	Nombre de collèges			Nombre d'élèves en classe de 5 ^{ème} *
	Publics	Privés s/c volontaires	TOTAL	
Côtes d'Armor	47	27	74	6 888
Finistère	62	29	91	9 158
Ille-et-Vilaine	64	47	111	14 535
Morbihan	43	16	59	6 123
BRETAGNE	216	119	335	36 704

* Effectifs estimés sur la base du nombre d'élèves de 6^{ème} dans le même établissement l'année scolaire précédente



Contacts presse

Département d'Ille-et-Vilaine Direction de la communication

Tél : 02 99 02 41 09
 Mèl : presse@ille-et-vilaine.fr
<https://www.ille-et-vilaine.fr/>

ARS Bretagne Direction de cabinet Département communication

Tél : 02 22 06 72 64
 Mèl : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr
www.bretagne.ars.sante.fr

Rectorat Région académique Bretagne Pôle communication

Tél. : 02 23 21 73 23
 Mèl : communication@ac-rennes.fr
ac-rennes.fr/espace-presse

Déploiement d'équipes mobiles de vaccination

Les centres de vaccination hospitaliers habilités (Vannes, Lorient, Saint-Brieuc, Brest, Quimper) pilotent des équipes mobiles de vaccination (infirmiers, médecins, sages-femmes, pharmaciens). Ces dernières mettent en œuvre, en lien avec les établissements scolaires, les "sessions" de vaccination dans les collèges.

En Ille-et-Vilaine, le Conseil départemental a conservé la compétence vaccination et se mobilise, en lien avec l'ARS, pour piloter les équipes mobiles de vaccination sur le territoire. Le Département d'Ille-et-Vilaine a recruté une assistante administrative et une coordinatrice pour un an, grâce aux crédits de l'ARS, afin d'organiser la logistique de cette campagne de vaccination (ex : achat des vaccins, élaboration des plannings, dépouillement des autorisations parentales...).

Ces équipes mobiles se rendront dans les collèges à deux reprises :

- **entre octobre et décembre pour administrer une première dose de vaccin ;**
- **entre avril et juin pour administrer la seconde dose.**

Rappel des enjeux de santé publique

La vaccination est le mode de protection le plus efficace contre les infections à papillomavirus. En effet, lorsqu'elle est réalisée avant l'exposition à l'infection, **la protection est proche de 100 % !**

A ce titre, la vaccination contre les infections à papillomavirus humains est recommandée pour tous les enfants, garçons et filles, âgés de 11 à 14 ans. Celles et ceux qui ne peuvent intégrer le dispositif déployé dans les collèges peuvent se renseigner auprès de leur médecin et se faire vacciner (par leur médecin ou un pharmacien, une sage-femme).

Couverture vaccinale (*Santé publique France, données mises à jour au 31/12/2022*)

En France, la couverture vaccinale contre les infections à HPV reste faible : 48 % des filles et 13 % des garçons âgés de 15 ans ont été vaccinés (au moins 1 dose).

En Bretagne, les données sont supérieures à la moyenne française : **60 % des filles et 17 % des garçons âgés de 15 ans ont été vaccinés (au moins 1 dose)**. Elles restent toutefois loin de l'objectif de **80 % de couverture vaccinale chez les filles d'ici 2030**, fixé par la stratégie décennale de lutte contre le cancer.

A noter que ce principe de la vaccination au sein des établissements scolaires fait suite aux retours positifs de plusieurs pays (Suède, Australie, Royaume-Uni...) et à l'expérimentation concluante menée dans la région Grand-Est en 2019 : très bons résultats y ont été observés, ainsi qu'un taux de couverture de vaccination proches de 80 %.

Prise en charge financière

L'Assurance maladie prend en charge le coût des vaccins et les vacations des professionnels de santé volontaires pour renforcer les équipes mobiles. L'ARS Bretagne, via le Fonds d'intervention régional, finance les coûts liés à l'organisation de cette campagne (ressources humaines, matériel...).